

# SPÉCIFICITÉS JURIDIQUES, COMPTABLES ET FISCALES

**Maîtriser les particularités du statut coopératif pour préparer les documents comptables et fiscaux en adéquation avec le statut**



## Objectifs

À l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- S'approprier les principales clés de compréhension des Scop & Scic
- Comprendre les spécificités juridiques, comptables, fiscales et sociales
- Mettre en place les outils de suivi indispensables



## Programme

### L'environnement

- Panorama des Scop & Scic • Scop & Scic dans la loi ESS
- Missions d'accompagnement du Mouvement Coopératif



Se munir d'un PC portable

### Spécificités juridiques des Scop & Scic

- Le cadre législatif • Critères de répartition du capital
- La variabilité du capital social : entrée et sortie des associés

### Spécificités comptables, fiscales et sociales des Scop & Scic

- La répartition des excédents nets de gestion • Calcul de l'IS, présentation fiscale
- Fonctionnement de la participation en Scop • Utilisation des réserves comme provisions pour investissements • Le statut social de dirigeant de Scop : salariat et protection sociale

### Les outils de suivi indispensables

- Pour les Assemblées Générales • Pour le suivi de la Participation
- Les annexes obligatoires à la liaison fiscale



## Méthodes pédagogiques

- Alternance d'exposés directifs, d'activités de mise en situation sous forme de cas pratiques et d'analyse documentaire • Échange de pratiques et d'expériences



## Modalités de suivi et d'évaluation

- Études documentaires • Mise en application sur outils de calcul
- Exercices d'évaluation collective



## Intervenant(s)

Laurent ESPELT



## Durée : 7h sur 1 jour



Montpellier



Min : 6 / Max : 12 personnes



490 € HT / stagiaire / jour  
200 € HT pour les coopératives adhérentes -  
Possibilité de prise en charge de tout ou partie des frais pédagogiques par Form.coop

## Accessibilité



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.  
+ d'infos : nous contacter à l'inscription



Pour accéder à la formation, 1 mois de délai est obligatoire entre la demande et le début de la prestation

Infos équipe pédagogique + inscriptions sur [www.scopoccitanie.coop/formations-cooperatives-0](http://www.scopoccitanie.coop/formations-cooperatives-0)